



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Service déplacements infrastructures transports**

DRTR / Division Registre
Nos réf. : Réglementation des Transports routiers
de Marchandises – Code des Transports

Affaire suivie par :
Hervé LASFARGUES
Instructrice

Mél : herve.lasfargues@developpement-durable.gouv.fr

ATTESTATION

**2 EXPRESS
85 rue La Marcado
64260 Aste-Beon**

Bordeaux, le 18/03/2025

La société désignée *ci-après* : "**2 EXPRESS**"

dont le n°SIREN est : **830 139 283**

dont le Siège social est : **7 chemin de Capsus – 64160 Gabaston**

dont le responsable légal est:

Présidente :

Madame MARGUERITE Amélie, né le 19/07/1989 à Villeneuve d'Ascq (59), demeurant **7 chemin de Capsus – 64160 Gabaston**

Remplie les conditions fixées par les articles R 3211-19 à R 3211-47 du Code des Transports, pour effectuer les modifications indiquées ci-dessous au registre des transports publics routiers de marchandises de la région Nouvelle-Aquitaine :

* Modification de l'adresse du siège social suite à un déménagement :

**85 rue La Marcado
64260 Aste-Beon**

* Modification de l'adresse de la présidente :

**3 chemin du Bois Commun
64160 BERNADETS**

La modification au registre des transports publics routiers de marchandises sera effective dès production d'un Kbis modifié en ce sens.

La présente attestation, valable deux mois, permet de procéder aux formalités de modification au registre du commerce et des sociétés.